



N° 23/CA/05/002

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE BALARUC LES BAINS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
Service des Campings Municipaux

Séance du 12 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 12 mai, à dix heures 30 minutes, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance sous la Présidence de **Monsieur Gérard CANOVAS**, Président.

Collège d'élus : M. Gérard CANOVAS, Mme Brigitte LANET, M. FERNANDEZ, M. CALAS, M. MERIEAU, M. LARY,

Absent(e)s : M. DORLEANS, Mme DUMAS,

Le Conseil d'Administration a choisi comme secrétaire de séance : Monsieur Didier CALAS

Objet n° 2 : Vote du Compte Administratif 2022 du Budget « EPIC-Service des Campings »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-14 et L.2121-21 relatif à la désignation d'un président autre que l'ordonnateur pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu les articles L 2121-12 et L 2313-1 Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Compte de gestion de l'exercice 2022 du budget « Service des Campings » dressé par le Comptable,

Vu l'Arrêté de décembre 2021 relatif à l'Instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux établissements publics industriels et commerciaux à compter du 1^{er} janvier 2022,

Vu la note de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération,

Rappel du contexte 2022 :

Le 30 juin 2021, le conseil municipal par délibération, a décidé le transfert de la compétence « promotion du tourisme » à Sète Agglopôle Méditerranée, avec la précision que ce transfert de compétences ne concerne pas la gestion des animations spécifiques à la commune de Balaruc les Bains, ni la gestion des campings municipaux, dont la compétence reste à l'échelle communale.

C'est pourquoi, les statuts de l'EPIC ont été modifiées pour que la commune puisse poursuivre la gestion des campings municipaux en EPIC à compter du 1^{er} janvier 2022.

Ce transfert de la compétence tourisme a entraîné en 2022, la suppression du budget principal de notre EPIC. Le budget annexe des campings est devenu donc au 1^{er} janvier 2022 le budget principal de notre EPIC.

En 2021, il a été décidé de gérer le camping Chemin des Bains sur une partie de la saison en aire de camping-cars autonome (Aire des Bains) afin de réduire les charges de fonctionnement principalement, mais aussi permettre une mise en phase avec l'évolution de l'hôtellerie de plein air (changement des comportements : des séjours touristiques plus courts, des réservations très tardives et autonomes, plus de camping-cars, moins de caravanes etc.) et de limiter la faiblesse de nos structures qui n'offraient déjà pas d'hébergements légers de loisirs (mobil homes ou chalets).

Cette aire de stationnement et de service automatisée dénommée « Aire des Bains » dispose de 126 emplacements et est ouverte 7 jours sur 7 depuis le 24 mai 2021.

Afin de permettre l'accueil des curistes, à la fermeture obligatoire du camping Pech d'Ay soumis à un arrêté préfectoral pour risque de submersion marine limitant son ouverture de mi-mars à mi-octobre, l'AIRE DES BAINS est dans l'obligation d'ouvrir un sanitaire afin de satisfaire notre clientèle « curistes » ; aussi, durant cette période, l'AIRE DES BAINS reste un camping classé « terrain de camping Tourisme 2 étoiles ».

Le Conseil D'Administration réuni sous la présidence de Mme Brigitte LANET, vice-présidente, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 dressé par M. Gérard CANOVAS, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice concerné, décide :

1. D'approuver la présentation faite du Compte Administratif 2022 du budget « EPIC-Service des Campings », lequel peut se résumer ainsi :

Les recettes d'Investissement :

INVESTISSEMENT	CA 2021	BP 2022 + DM + BS	CA 2022	Ecart (hors excédent)
Total	101 924,17 €	90 910,00 €	90 906,02 €	3,98 €
10 Dotations, Fonds Divers et Réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert	101 924,17 €	90 910,00 €	90 906,02 €	3,98 €
001 Excédent antérieur reporté	85 924,37 €	106 998,05 €		106 998,05 €

Il s'agit pour les recettes d'investissement :

- De la dotation aux amortissements au chapitre 040 (90 906,02 €)

Les Dépenses d'Investissement :

INVESTISSEMENT	CA 2021	BP 2022 + DM + BS	CA 2022	Restes à réaliser	Ecart (hors excédent)
Total	80 850,49 €	197 908,05 €	68 892,31 €	34 182,34 €	94 833,40 €
20 Immobilisations	12 708,00 €	8 500,00 €	0,00 €	0,00 €	8 500,00 €
21 Immobilisations corporelles	26 132,46 €	113 408,05 €	18 119,71 €	10 699,32 €	84 589,02 €
23 Immobilisations en cours	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	23 483,02 €	1 516,98 €
16 Emprunts et dettes assimilés	42 010,03 €	51 000,00 €	50 772,60 €	0,00 €	227,40 €

Chapitre 16 :

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts en cours,
Total des emprunts contractés : 625 000€
Capital restant dû au 31/12/2022 : 162 918,85€

Chapitre 21 :

- Remplacement climatisation bureau accueil des deux campings : 1500€HT
- Remplacement climatisation dans les deux logements de fonction : 1500€HT
- Ordinateur portable Service administratif : 1000€HT
- Ordinateur portable Service maintenance : 1000€ HT
- Raccordement fibre optique Camping PECH D'AY : 9500€HT
- Remplacement portail de secours et portail d'entrée sur le camping PECH D'AY : 9120€HT
- Mise en conformité incendie Camping PECH D'AY : 2300€HT
- Achat perforateur : 520€ HT

Chapitre 23 :

Reprise de voirie camping PECH D'AY : 23 483€ HT

Les recettes d'exploitation :

FONCTIONNEMENT	CA 2021	BP 2022 + DM + BS	CA 2022	Produits rattachés	Ecart (hors excédent)
Total	765 298,21 €	834 560,00 €	859 211,40 €	32 800,93 €	-57 452,33 €
013 Atténuation de charges (risque personnel)	7 673,36 €	300,00 €	551,54 €	0,00 €	-251,54 €
70 Vente de produits fabriqués, prestations de service	562 361,10 €	834 100,00 €	857 479,90 €	32 800,93 €	-56 180,83 €
75 Autres produits de gestion courante	187 106,03 €	30,00 €	1 179,96 €	0,00 €	-1 149,96 €
77 Produits exceptionnels	8 157,72 €	130,00 €	0,00 €	0,00 €	130,00 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		139 075,18 €			139 075,18 €

Chapitre 013 :

Il s'agit principalement du remboursement des indemnités journalières,

Chapitre 70 :

Ce chapitre retrace principalement les recettes des arrhes et séjours du camping PECH D'AY et des recettes de l'Aire de Camping-cars, (889 062,83€ HT)

Pech D'Ay :

Arrhes : 54 267,13€ HT : Augmentation notable compte tenu de la clôture des avoirs Covid émis en 2020 (validité de 18 mois),

Séjours : 461 619,87€ HT : Ouverture du camping PECH D'AY du 12 mars au 16 octobre 2022 (Arrêté Préfectoral risque de submersion marine), Augmentation de 3% des forfaits « nuitées » et « curistes »

Aire des Bains :

Recettes : 373 175,83€HT (avec une fermeture d'une semaine en janvier pour maintenance et de 10 jours pour l'organisation du marché de Noël)

Chapitre 75 :

Refacturation de l'eau et EDF des logements de fonction du 1^{er} février au 30 novembre 2022 + Prélèvement à la source,

Les dépenses d'exploitation :

FONCTIONNEMENT	CA 2021	BP 2022 + DM+ BS	CA 2022	Charges rattachées	Ecart (hors déficit)
Total	611 195,74 €	973 635,18 €	801 833,75 €	21 940,66 €	149 837,47 €
011 Charges à caractère général	326 904,91 €	681 885,18 €	520 113,47 €	21 940,66 €	139 831,05 €
012 Charges de personnel et frais...	174 483,82 €	188 140,00 €	182 792,49 €	0,00 €	5 347,51 €
65 Autres charges de gestion courante	1,48 €	100,00 €	2,40 €	0,00 €	97,60 €
66 Charges financières	7 881,36 €	12 400,00 €	8 019,37 €	0,00 €	4 380,63 €
67 Charges Exceptionnelles	0,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	200,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert	101 924,17 €	90 910,00 €	90 906,02 €	0,00 €	3,98 €
002 Déficit d'exploitation N-1 reporté	15 027,29 €				

Chapitre 011 :

Ce chapitre « Charges à caractère général » représente environ 66% des dépenses de fonctionnement, il comprend notamment les charges de fluides et d'entretien et la redevance.

Modalités de calcul de la redevance des 2 campings municipaux versée à la Ville

Cette redevance est constituée d'une part fixe assise sur la valeur locative fiscale annuelle déterminée par la base d'imposition de la taxe foncière des campings Chemin des Bains et Pech d'Ay et est indexée sur le taux de l'inflation de l'exercice concerné,

Cette redevance est également assortie d'une part variable correspondant à 33,5 % des recettes des campings de l'année en cours,

La redevance est versée en décembre de l'année N, sur la base des recettes constatées au 30/11 de l'année N,

Une régularisation est effectuée en année N+1 sur la base des recettes constatées au compte administratif de l'année N,

2020 : 149 032,98 €

2021 : 204 817,47 €

2022 : 303 589,74 €

Chapitre 012 :

Les charges de personnel représentent environ 23% des dépenses de fonctionnement qui se décomposent comme suit :

Refacturation agents mis à disposition : 124 803,05 €

Personnels de droit privés avec un salarié à temps partiel à hauteur de 60% : 57 989,44 €

Chapitre 66 : Ce sont les intérêts des emprunts, (Intérêts réglés à échéance + ICNE)

Chapitre 042 : Opérations d'ordre, dotations aux amortissements

Tableau de synthèse tenant compte des résultats de l'exercice 2021 reportés

COMPTES ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET EPIC-SERVICE DES CAMPINGS						
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		CUMUL	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés Exercice 2021	0,00 €	106 998,05 €	0,00 €	139 075,18 €	0,00 €	246 073,23 €
Réalizations Exercice 2022	68 892,31 €	90 906,02 €	823 774,41 €	892 012,23 €	892 666,72 €	982 918,35 €
Résultat Exercice 2022	0,00 €	22 013,71 €	0,00 €	68 237,92 €	0,00 €	90 251,63 €
Résultat clôture exercice 2022	0,00 €	129 011,76 €	0,00 €	207 313,10 €	0,00 €	336 324,86 €

2, De constater les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux fonds de roulement, au bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3, De voter et arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

4, Par ailleurs, le Compte administratif sera mis à disposition du public dans les 15 jours qui suivent la transmission en Préfecture,

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil d'Administration de délibérer,

Monsieur le Président quitte la séance et ne participe pas au vote.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré vote à :

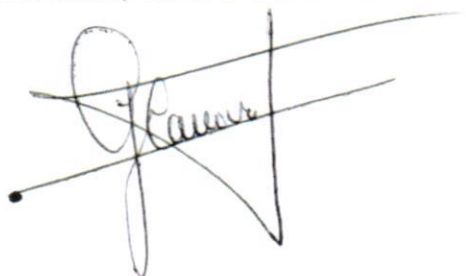
UNANIMITE

- Approuve l'exposé de sa Vice-Présidente,
- Prend acte de la présentation faite du Compte Administratif 2022 du budget « EPIC-Service des Campings », comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux fonds de roulement, au bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Approuve le compte administratif 2022 du budget du Budget « EPIC-Service des Campings ».
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

- Dit que le Compte administratif sera mis à disposition du public dans les 15 jours qui suivent la transmission en Préfecture.
- Dit que copie de la présente Délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

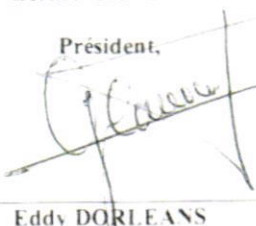
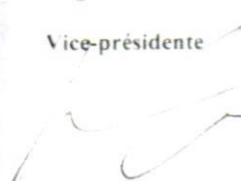
Ainsi délibéré à Balaruc-les-Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme
Transmis en Préfecture
Le 22 Mai 2023
Le Président, Gérard CANOVAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Canovas', with a large, sweeping flourish extending from the bottom right.

Publiée et exécutoire, le 31 Mai 2023
Le Président, Gérard CANOVAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Canovas', with a large, sweeping flourish extending from the bottom right.

Gérard CANOVAS Président, 	Brigitte LANET Vice-présidente 	Angel FERNANDEZ 	Didier CALAS 
Eddy DORLEANS 	Claude MERIEAU 	Pierre LARY 	Cathy DUMAS

A^o 231CA1051002

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 51950059900013	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SERVICE DES CAMPINGS BALARUC LES BAINS
--------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DU LITTORAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : EPIC SERVICE DES CAMPINGS (2)

ANNEE 2022

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

9

B2 - Balance générale du budget - Recettes

10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

21

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de clôture

Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

23

A3 - Etat des provisions et des dépréciations

Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions

Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

24

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

25

A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

Sans Objet

A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

Sans Objet

A5.3 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement

Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement

Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées

Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

Sans Objet

A8 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées

Sans Objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties

Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions

Sans Objet

A4.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

Sans Objet

A4.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

Sans Objet

A1.9 - Etat des travaux en régie

Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus

Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement affectés

Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement affectés

Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

26

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

28

- 1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- 2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- 3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, à l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ,
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) :

1 - À compléter par : 0, 1 chapitre, ou 1 ou de l'article 1.

2 - Indiquer : avec, ou sans les chapitres opérations d'équipement.

3 - À compléter par un ou les deux choix suivants :

- soit budgétaires, ou à l'inscription en recette de la section d'investissement ;

- budgétaires ou budgétaires et budgétaires ;

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	823 774,41	G	892 012,33	G-A 68 237,92
	Section d'investissement	B	68 892,31	H	90 906,02	H-B 22 013,71

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	139 075,18 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	106 998,05 (si excédent)

			=		=	
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=	892 666,72	Q=	1 228 991,58	Q-P 336 324,86
		A+B+C+D		G+H+I+J		

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	34 182,34	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	34 182,34	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	823 774,41	= G+I+K	1 031 087,51	207 313,10
	Section d'investissement	= B+D+F	103 074,65	= H+J+L	197 904,07	94 829,42
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	926 849,06	= G+H+I+J+K+L	1 228 991,58	302 142,52

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap	Libellé	Depenses engagees non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 34 182,34	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison "affectat" (BA régie) (6)	0,00	0,00

BALARUC LES BAINS - EPIC SERVICE DES CAMPINGS - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 699,32	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 483,02	0,00
26	Participat ^{ion} et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

1 - Indiquer le signe « + » si les dépenses sont supérieures aux recettes et « - » si les recettes sont supérieures aux dépenses.

2 - Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

3 - Le chapitre 45 doit être fermé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	681 885,18	520 113,47	21 940,66	0,00	139 831,05
012	Charges de personnel transférées	183 141,00	182 192,44	0,00	0,00	3 948,51
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	2,40	0,00	0,00	97,60
Total des dépenses de gestion courante		870 125,18	702 308,36	21 940,66	0,00	145 276,16
66	Charges financières	12 400,00	8 014,37	0,00	0,00	4 385,63
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Depenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		882 725,18	710 322,73	21 940,66	0,00	149 856,79
023	Virement à la section "Investissement" (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opération interne transfert entre sections (4)	90 910,00	90 906,02	0,00	0,00	3,98
043	Opération interne à l'intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		90 910,00	90 906,02	0,00	0,00	3,98
TOTAL		973 635,18	801 228,75	21 940,66	0,00	149 860,77
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
014	Atténuations de charges	380,00	551,54	0,00	0,00	251,54
70	Ventes produits fabriqués, prestations	834 430,00	859 211,40	32 800,93	0,00	-57 582,33
73	Produits issus de la fiscalité (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions perçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		834 430,00	859 211,40	32 800,93	0,00	-57 582,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		834 430,00	859 211,40	32 800,93	0,00	-57 582,33
042	Opération interne transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opération interne à l'intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		834 430,00	859 211,40	32 800,93	0,00	-57 582,33
Pour information		139 075,18				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

1. Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
2. Si la règle applicable le régime des provisions (semi-budgétaire) ainsi que pour la dotation aux dépréciations.
3. Les crédits de la section d'investissement.
4. Le chapitre n'existe pas en M 49.
5. Le chapitre n'existe pas en M 49.
6. Le chapitre n'existe pas en M 49.
7. Le chapitre n'existe pas en M 49.
8. Le chapitre n'existe pas en M 49.
9. Le chapitre n'existe pas en M 49.
10. Le chapitre n'existe pas en M 49.
11. Le chapitre n'existe pas en M 49.
12. Le chapitre n'existe pas en M 49.
13. Le chapitre n'existe pas en M 49.
14. Le chapitre n'existe pas en M 49.
15. Le chapitre n'existe pas en M 49.
16. Le chapitre n'existe pas en M 49.
17. Le chapitre n'existe pas en M 49.
18. Le chapitre n'existe pas en M 49.
19. Le chapitre n'existe pas en M 49.
20. Le chapitre n'existe pas en M 49.
21. Le chapitre n'existe pas en M 49.
22. Le chapitre n'existe pas en M 49.
23. Le chapitre n'existe pas en M 49.
24. Le chapitre n'existe pas en M 49.
25. Le chapitre n'existe pas en M 49.
26. Le chapitre n'existe pas en M 49.
27. Le chapitre n'existe pas en M 49.
28. Le chapitre n'existe pas en M 49.
29. Le chapitre n'existe pas en M 49.
30. Le chapitre n'existe pas en M 49.
31. Le chapitre n'existe pas en M 49.
32. Le chapitre n'existe pas en M 49.
33. Le chapitre n'existe pas en M 49.
34. Le chapitre n'existe pas en M 49.
35. Le chapitre n'existe pas en M 49.
36. Le chapitre n'existe pas en M 49.
37. Le chapitre n'existe pas en M 49.
38. Le chapitre n'existe pas en M 49.
39. Le chapitre n'existe pas en M 49.
40. Le chapitre n'existe pas en M 49.
41. Le chapitre n'existe pas en M 49.
42. Le chapitre n'existe pas en M 49.
43. Le chapitre n'existe pas en M 49.
44. Le chapitre n'existe pas en M 49.
45. Le chapitre n'existe pas en M 49.
46. Le chapitre n'existe pas en M 49.
47. Le chapitre n'existe pas en M 49.
48. Le chapitre n'existe pas en M 49.
49. Le chapitre n'existe pas en M 49.
50. Le chapitre n'existe pas en M 49.
51. Le chapitre n'existe pas en M 49.
52. Le chapitre n'existe pas en M 49.
53. Le chapitre n'existe pas en M 49.
54. Le chapitre n'existe pas en M 49.
55. Le chapitre n'existe pas en M 49.
56. Le chapitre n'existe pas en M 49.
57. Le chapitre n'existe pas en M 49.
58. Le chapitre n'existe pas en M 49.
59. Le chapitre n'existe pas en M 49.
60. Le chapitre n'existe pas en M 49.
61. Le chapitre n'existe pas en M 49.
62. Le chapitre n'existe pas en M 49.
63. Le chapitre n'existe pas en M 49.
64. Le chapitre n'existe pas en M 49.
65. Le chapitre n'existe pas en M 49.
66. Le chapitre n'existe pas en M 49.
67. Le chapitre n'existe pas en M 49.
68. Le chapitre n'existe pas en M 49.
69. Le chapitre n'existe pas en M 49.
70. Le chapitre n'existe pas en M 49.
71. Le chapitre n'existe pas en M 49.
72. Le chapitre n'existe pas en M 49.
73. Le chapitre n'existe pas en M 49.
74. Le chapitre n'existe pas en M 49.
75. Le chapitre n'existe pas en M 49.
76. Le chapitre n'existe pas en M 49.
77. Le chapitre n'existe pas en M 49.
78. Le chapitre n'existe pas en M 49.
79. Le chapitre n'existe pas en M 49.
80. Le chapitre n'existe pas en M 49.
81. Le chapitre n'existe pas en M 49.
82. Le chapitre n'existe pas en M 49.
83. Le chapitre n'existe pas en M 49.
84. Le chapitre n'existe pas en M 49.
85. Le chapitre n'existe pas en M 49.
86. Le chapitre n'existe pas en M 49.
87. Le chapitre n'existe pas en M 49.
88. Le chapitre n'existe pas en M 49.
89. Le chapitre n'existe pas en M 49.
90. Le chapitre n'existe pas en M 49.
91. Le chapitre n'existe pas en M 49.
92. Le chapitre n'existe pas en M 49.
93. Le chapitre n'existe pas en M 49.
94. Le chapitre n'existe pas en M 49.
95. Le chapitre n'existe pas en M 49.
96. Le chapitre n'existe pas en M 49.
97. Le chapitre n'existe pas en M 49.
98. Le chapitre n'existe pas en M 49.
99. Le chapitre n'existe pas en M 49.
100. Le chapitre n'existe pas en M 49.

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés (1)
20	immobilisations incorporelles	5 540,00	0,00	0,00	4 500,00
21	immobilisations corporelles	113 408,05	15 119,71	10 629,22	34 589,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
25	immobilisations en cours	25 000,00	0,00	23 481,02	1 518,98
	Total des opérations d'équipement	143 948,05	15 119,71	34 110,22	46 607,98
	Total des dépenses d'équipement	146 908,05	18 119,71	34 182,34	94 606,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
19	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	50 772,60	0,00	227,40
18	Comptes de liaison affectatifs (BA rattachés)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	50 000,00	50 772,60	0,00	227,40
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	197 908,05	68 892,31	34 182,34	94 833,40
040	Opérations de transfert entre secteurs (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	197 908,05	68 892,31	34 182,34	94 833,40
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

[illegible]

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	542 054,13		542 054,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	182 792,49		182 792,49
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,40		2,40
66	Charges financières	8 019,37	0,00	8 019,37
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortiss. dépréciat ⁵ , provisions	0,00	90 906,02	90 906,02
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	732 868,39	90 906,02	823 774,41

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	823 774,41
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 772,60	0,00	50 772,60
18	Compte de liaison – affectat ⁶ (BA,regie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	18 119,71	0,00	18 119,71
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat ⁷ des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
48	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	68 892,31	0,00	68 892,31

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	68 892,31
--	------------------

1. Charges courantes de gestion courante – affectation des charges sur les produits et les dépenses d'investissement.
2. Solde des opérations d'ordre.
3. Premier stock initial en N-1, variation des stocks et des stocks de intras et stocks de extras.
4. De charge à répartir plusieurs exercices.
5. Hors charge à répartir plusieurs exercices.
6. Hors charge à répartir plusieurs exercices.
7. Solde des opérations pour compte de tiers (7) affectat⁶ pour le bilan Annexe I, 2022.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	551,54		551,54
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	890 280,83		890 280,83
71	Production stockée (ou de stockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 179,96		1 179,96
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat. et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	892 012,33	0,00	892 012,33

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	139 075,18
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 031 087,51
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison affectat. BA régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		90 906,02	90 906,02
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat. des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	90 906,02	90 906,02

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	106 998,05
---	-------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	197 904,07
---	-------------------

1. Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semestriels (1x/2x).
 2. Voir liste des opérations d'ordre.
 3. Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 4. Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 5. Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 6. Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur ce état (voir le détail Annexe IV).
 7. Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	681 885,18	520 113,47	21 940,66	0,00	139 831,05
605	Achats de matériel, équipements	10 000,00	3 628,30	0,00	0,00	1 371,70
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	115 000,00	76 308,56	0,00	0,00	38 691,44
6063	Fournitures entretien et petit équip	5 000,00	2 365,88	0,00	0,00	2 634,12
6064	Fournitures administratives	700,00	1 436,43	0,00	0,00	-736,43
6066	Carburants	0,00	2 720,52	0,00	0,00	-2 720,52
6068	Autres matières et fournitures	10 500,00	5 458,22	12,07	0,00	5 029,71
6135	Locations mobilières	9 360,00	3 656,46	398,59	0,00	5 304,95
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	38 375,18	6 268,00	0,00	0,00	32 607,18
61523	Entretien, réparations réseaux	3 500,00	1 972,61	0,00	0,00	1 527,39
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6156	Maintenance	19 200,00	9 728,78	0,00	0,00	9 471,22
6161	Multinsques	3 200,00	3 890,44	0,00	0,00	-690,44
617	Etudes et recherches	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
618	Divers	302 800,00	304 699,74	0,00	0,00	-1 899,74
6226	Honoraires	4 400,00	5 194,86	0,00	0,00	-794,86
6228	Divers	57 900,00	27 663,77	3 010,00	0,00	27 226,23
6231	Annonces et insertions	3 700,00	3 357,60	720,00	0,00	-77,60
6236	Catalogues et imprimés	2 400,00	1 570,00	0,00	0,00	830,00
6238	Divers	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	53,67	0,00	0,00	96,33
6257	Receptions	700,00	43,87	0,00	0,00	656,13
6261	Frais d'affranchissement	3 300,00	2 817,20	800,00	0,00	-417,20
6262	Frais de télécommunications	4 300,00	1 512,52	0,00	0,00	2 787,48
627	Services bancaires et assimilés	8 200,00	5 330,04	1 000,00	0,00	1 869,96
6281	Concours divers (cotisations)	1 400,00	1 515,06	0,00	0,00	-115,06
6282	Frais de gardiennage	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00	25 730,00	0,00	0,00	14 270,00
635111	Cotisations Foncière des Entreprises	1 000,00	6 636,00	0,00	0,00	-5 636,00
635112	Cotisations Valeur Ajoutée Entreprises	0,00	130,00	0,00	0,00	130,00
63512	Taxes foncières	13 000,00	11 925,00	0,00	0,00	1 075,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	16 000,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	188 140,00	182 792,49	0,00	0,00	5 347,51
6218	Autre personnel, extérieur	119 940,00	124 803,05	0,00	0,00	-4 863,05
6411	Salaires, appointements, commissions	55 000,00	42 152,81	0,00	0,00	12 847,19
6412	Congés payés	0,00	12,86	0,00	0,00	-12,86
6413	Primes et gratifications	0,00	624,05	0,00	0,00	-624,05
64141	Indemnité inflation	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	1 389,89	0,00	0,00	-1 389,89
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 500,00	6 356,00	0,00	0,00	2 144,00
6452	Cotisations aux mutuelles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 500,00	3 417,35	0,00	0,00	-917,35
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	700,00	525,78	0,00	0,00	174,22
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	287,00	0,00	0,00	413,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	2,40	0,00	0,00	97,60
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	2,40	0,00	0,00	97,60
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		870 125,18	702 908,36	21 940,66	0,00	145 276,16
66	Charges financières (b) (5)	12 400,00	8 019,37	0,00	0,00	4 380,63
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 000,00	3 156,48	0,00	0,00	6 843,52
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 400,00	-1 137,11	0,00	0,00	3 537,11
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
678	Autres charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		882 725,18	710 927,73	21 940,66	0,00	149 856,79
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	90 910,00	90 906,02	0,00	0,00	3,98

BALARUC LES BAINS - EPIC SERVICE DES CAMPINGS - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Credits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6811	Dot. amort. immos incorp. et corporelles	90 910,00	90 906,02			3,98
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		90 910,00	90 906,02			3,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		90 910,00	90 906,02			3,98
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		973 635,18	801 833,75	21 940,56	0,00	149 860,77
Pour information D 002 Deficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	2 905,27
Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 042,38
= Différence ICNE N - ICNE N-1	1 137,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : D/E 042 - RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	300,00	551,54	0,00	0,00	-251,54
64198	Autres remboursements	300,00	551,54	0,00	0,00	-251,54
70	Ventes produits fabriqués, prestations	834 100,00	857 479,90	32 800,93	0,00	-56 180,83
706	Prestations de services	1 100,00	1 218,00	0,00	0,00	-118,00
7083	Locations diverses	833 000,00	856 261,90	32 800,93	0,00	-56 062,83
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	30,00	1 179,96	0,00	0,00	-1 149,96
7588	Autres	30,00	1 179,96	0,00	0,00	-1 149,96
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		834 430,00	859 211,40	32 800,93	0,00	-57 582,33
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	130,00	0,00	0,00	0,00	130,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
778	Autres produits exceptionnels	30,00	0,00	0,00	0,00	30,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		834 560,00	859 211,40	32 800,93	0,00	-57 452,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		834 560,00	859 211,40	32 800,93	0,00	-57 452,33
Pour information		139 075,18				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des finances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
 (6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie s'opte pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	113 408,05	18 119,71	10 699,32	84 589,02
2135	Installations générales, agencements	35 000,00	13 595,90	10 699,32	10 704,78
2151	Installations complexes spécialisées	7 400,00	0,00	0,00	7 400,00
2157	Amenagements matériel industriel	50 800,00	0,00	0,00	50 800,00
2183	Matériel de bureau et informatique	16 000,00	1 744,81	0,00	14 255,19
2184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2186	Autres immobilisations corporelles	3 408,05	2 779,00	0,00	629,05
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	25 000,00	0,00	23 483,02	1 516,98
2315	Installat ¹ , matériel et outillage techni	25 000,00	0,00	23 483,02	1 516,98
Total des dépenses d'équipement		146 908,05	18 119,71	34 182,34	94 606,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 000,00	50 772,60	0,00	227,40
1641	Emprunts en euros	51 000,00	50 772,60	0,00	227,40
18	Compte de liaison : affectat ² (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ³ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Depenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		51 000,00	50 772,60	0,00	227,40
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		197 908,05	68 892,31	34 182,34	94 833,40
040	Opérat ⁴ ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		197 908,05	68 892,31	34 182,34	94 833,40
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

1. Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
2. Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
3. Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
4. Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
5. Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
6. Les comptes 15_2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des transferts budgétaires.
7. Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RE 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)/(5)	90 910,00	90 906,02		3,98
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 300,00	7 934,73		1 634,73
28135	Installations générales, agencements	23 500,00	21 979,02		1 520,98
28151	Installations complexes spécialisées	4 900,00	5 047,00		247,00
28157	Amenagements des matériels industriels	3 010,00	3 009,00		1,00
28173	Constructions (mise à disposition)	40 250,00	40 096,00		154,00
28175	Matériel et outillage technique (mat)	5 000,00	4 935,00		65,00
28192	Matériel de transport	2 900,00	2 906,97		-6,97
28183	Matériel de bureau et informatique	500,00	479,00		21,00
28184	Mobilier	400,00	175,00		225,00
28188	Autres	4 250,00	4 144,30		105,70
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		90 910,00	90 906,02		3,98
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		90 910,00	90 906,02		3,98
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		90 910,00	90 906,02	0,00	3,98
Pour information		106 998,05			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- 1- Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan du compte utilisé pour la prévision.
2- Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
3- Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
4- Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
5- Les comptes 15-2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la règle appliquée exige des prévisions budgétaires.
6- Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 41 = RI 41.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature des emprunts et des dettes	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé	Cate- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0.00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					625 000.00									
164.1 Emprunts auprès d'établissements de crédit					625 000.00									
164.1.1 Emprunts auprès d'établissements de crédit à court terme	Credit Agricole	11/01/11		11/01/12	250 000.00	F	EUR	4.45%	4.16%		A	F	N	A.1
164.1.2 Emprunts auprès d'établissements de crédit à moyen terme	Credit Agricole	01/01/02		01/01/03	375 000.00	F	EUR	3.40%	3.98%		A	F	N	A.1
164.1.3 Emprunts auprès d'établissements de crédit à long terme	Credit Agricole	20/05/07		20/05/08	25 000.00	F	EUR	4.55%	4.35%		A	F	N	A.1
164.1.4 Emprunts auprès d'établissements de crédit à très long terme	Credit Agricole	11/01/09		01/01/10	125 000.00	F	EUR	3.40%	4.56%		A	F	N	A.1
164.2 Emprunts auprès d'établissements de crédit à court terme					0.00									
164.2.1 Emprunts auprès d'établissements de crédit à court terme					0.00									
164.2.2 Emprunts auprès d'établissements de crédit à court terme					0.00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0.00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0.00									
167.1 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0.00									
167.1.1 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0.00									
167.1.2 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières					0.00									
168 Emprunts et dettes assumés (Total)					0.00									
168.1 Emprunts et dettes assumés					0.00									
168.1.1 Emprunts et dettes assumés					0.00									
168.1.2 Emprunts et dettes assumés					0.00									

BALARUC LES BAINS - EPIC SERVICE DES CAMPINGS - CA - 2022

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (à titre indicatif, de la nature de la dette)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
(b) Autres dettes locales					0,00								
Total général					625 000,00								

1. Selon un article daté du 10 août 1998, à plusieurs mobilisations, indiquant la suite de la première mobilisation.

2) Normalized moment of inertia is calculated

Source de l'auteur : C. complexe à 6 variables, un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel du référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

3. A. Mutual agreement has not been reached at either a (one) Family Meeting.

2. *Is the data to be used for a purpose other than that for which it was collected?*

1. *Ergebnisse der Untersuchung der Auswirkungen der verschiedenen*
Ernährungsformen auf die Entwicklung der Kinder.

(7) If Γ has part III, let $\Gamma = \langle G, S \rangle$, where G is the group generated by S . Then Γ is free.

BALARUC LES BAINS - EPIC SERVICE DES CAMPINGS - CA - 2022

14. Pour les autres catégories de clientèle, pour les installations à l'usage exclusif, l'admission est soumise à l'acceptation préalable du responsable de l'unité.
15. Pour les autres catégories de clientèle, pour les installations à l'usage exclusif, l'admission est soumise à l'acceptation préalable du responsable de l'unité.
16. Pour les autres catégories de clientèle, pour les installations à l'usage exclusif, l'admission est soumise à l'acceptation préalable du responsable de l'unité.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant du au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plateforme (cap) ou encadre (tunnel) (A)		0.00	0.00						0.00			0.00		0.00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)		0.00	0.00						0.00			0.00		0.00
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)									0.00			0.00		0.00
TOTAL (C)		0.00	0.00											
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 cape (D)														
TOTAL (D)		0.00	0.00						0.00			0.00		0.00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0.00	0.00						0.00			0.00		0.00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0.00	0.00									0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL		0.00	0.00									0.00	0.00	0.00

(1) Indiquer le numéro de contrat de l'emprunt ventilé par structure de taux. Le capital restant dû est exprimé en milliers d'euros. Les dates des périodes bonifiées sont exprimées en années. Les taux sont exprimés en pourcentage. Les coûts de sortie sont exprimés en pourcentage du capital restant dû. Les indices sont exprimés en pourcentage. Les niveaux de taux sont exprimés en pourcentage. Les intérêts payés et perçus sont exprimés en milliers d'euros. Le pourcentage par type de taux est exprimé en pourcentage du capital restant dû.

(2) Indiquer le montant nominal de l'emprunt ventilé par structure de taux. Le capital restant dû est exprimé en milliers d'euros. Les dates des périodes bonifiées sont exprimées en années. Les taux sont exprimés en pourcentage. Les coûts de sortie sont exprimés en pourcentage du capital restant dû. Les indices sont exprimés en pourcentage. Les niveaux de taux sont exprimés en pourcentage. Les intérêts payés et perçus sont exprimés en milliers d'euros. Le pourcentage par type de taux est exprimé en pourcentage du capital restant dû.

(3) Indiquer le montant du capital restant dû de l'emprunt ventilé par structure de taux. Le capital restant dû est exprimé en milliers d'euros. Les dates des périodes bonifiées sont exprimées en années. Les taux sont exprimés en pourcentage. Les coûts de sortie sont exprimés en pourcentage du capital restant dû. Les indices sont exprimés en pourcentage. Les niveaux de taux sont exprimés en pourcentage. Les intérêts payés et perçus sont exprimés en milliers d'euros. Le pourcentage par type de taux est exprimé en pourcentage du capital restant dû.

(4) Indiquer le type d'indices de l'emprunt ventilé par structure de taux. Les indices sont exprimés en pourcentage. Les niveaux de taux sont exprimés en pourcentage. Les intérêts payés et perçus sont exprimés en milliers d'euros. Le pourcentage par type de taux est exprimé en pourcentage du capital restant dû.

(5) Indiquer le taux minimal de l'emprunt ventilé par structure de taux. Les taux sont exprimés en pourcentage. Les coûts de sortie sont exprimés en pourcentage du capital restant dû. Les indices sont exprimés en pourcentage. Les niveaux de taux sont exprimés en pourcentage. Les intérêts payés et perçus sont exprimés en milliers d'euros. Le pourcentage par type de taux est exprimé en pourcentage du capital restant dû.

(6) Indiquer le taux maximal de l'emprunt ventilé par structure de taux. Les taux sont exprimés en pourcentage. Les coûts de sortie sont exprimés en pourcentage du capital restant dû. Les indices sont exprimés en pourcentage. Les niveaux de taux sont exprimés en pourcentage. Les intérêts payés et perçus sont exprimés en milliers d'euros. Le pourcentage par type de taux est exprimé en pourcentage du capital restant dû.

(7) Indiquer le coût de sortie de l'emprunt ventilé par structure de taux. Les coûts de sortie sont exprimés en pourcentage du capital restant dû. Les indices sont exprimés en pourcentage. Les niveaux de taux sont exprimés en pourcentage. Les intérêts payés et perçus sont exprimés en milliers d'euros. Le pourcentage par type de taux est exprimé en pourcentage du capital restant dû.

(8) Indiquer le taux maximal après couverture éventuelle de l'emprunt ventilé par structure de taux. Les taux sont exprimés en pourcentage. Les coûts de sortie sont exprimés en pourcentage du capital restant dû. Les indices sont exprimés en pourcentage. Les niveaux de taux sont exprimés en pourcentage. Les intérêts payés et perçus sont exprimés en milliers d'euros. Le pourcentage par type de taux est exprimé en pourcentage du capital restant dû.

(9) Indiquer le niveau du taux au 31/12/N de l'emprunt ventilé par structure de taux. Les niveaux de taux sont exprimés en pourcentage. Les coûts de sortie sont exprimés en pourcentage du capital restant dû. Les indices sont exprimés en pourcentage. Les niveaux de taux sont exprimés en pourcentage. Les intérêts payés et perçus sont exprimés en milliers d'euros. Le pourcentage par type de taux est exprimé en pourcentage du capital restant dû.

(10) Indiquer les intérêts payés au cours de l'exercice de l'emprunt ventilé par structure de taux. Les intérêts payés sont exprimés en milliers d'euros. Les coûts de sortie sont exprimés en pourcentage du capital restant dû. Les indices sont exprimés en pourcentage. Les niveaux de taux sont exprimés en pourcentage. Les intérêts payés et perçus sont exprimés en milliers d'euros. Le pourcentage par type de taux est exprimé en pourcentage du capital restant dû.

(11) Indiquer les intérêts perçus au cours de l'exercice de l'emprunt ventilé par structure de taux. Les intérêts perçus sont exprimés en milliers d'euros. Les coûts de sortie sont exprimés en pourcentage du capital restant dû. Les indices sont exprimés en pourcentage. Les niveaux de taux sont exprimés en pourcentage. Les intérêts payés et perçus sont exprimés en milliers d'euros. Le pourcentage par type de taux est exprimé en pourcentage du capital restant dû.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)									
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (capped) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0			
	% des encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	162 418,65	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits		0	0	0	0			
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
(D) Multiplicateur jusqu'à 3, multiplicateur jusqu'à 5 capped	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0	0	0	0			
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% des encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Nombre de produits	0	0,00	0,00	0,00	0,00			
	% des encours		0,00						
(F) Autres types de structures	Montant en euros								
	Nombre de produits								
	% des encours								
	Montant en euros								

1/ L'encours global des structures de dette est de 162 418,65 €. 2/ Le montant des encours des structures de dette est de 162 418,65 €.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2022-05-20

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais études	5	20/05/2022
L	Logiciel informatique	2	20/05/2022
L	Agencements et aménagements bâtiments	5	20/05/2022
L	Installations complexes	7	20/05/2022
L	Matériel et outillage de voirie	5	20/05/2022
L	Bâtiments publics mis à disposition	30	20/05/2022
L	Installations générales et agencements mises à disposition	15	20/05/2022
L	Autres constructions mises à disposition	10	20/05/2022
L	Matériel et outillage de voirie mis à disposition	10	20/05/2022
L	Autres immobilisations incorporelles reçues	3	20/05/2022
L	Matériel roulant	5	20/05/2022
L	Matériel de bureau	5	20/05/2022
L	Matériel informatique	3	20/05/2022
L	Mobilier	5	20/05/2022
L	Autres immobilisations	5	20/05/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libelle (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		51 000,00	I 50 772,60
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		51 000,00	50 772,60
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	51 000,00	50 772,60
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat ⁿ afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10 ...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10 ...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	50 772,60	34 182,34	0,00	84 954,94

1 - Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		90 910,00	III 90 906,02
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds global ses	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		90 910,00	90 906,02
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 300,00	7 334,73
28135	Installations générales, agencements, ...	23 500,00	21 979,02
28151	Installations complexes spécialisées	4 800,00	5 047,00
28157	Aménagements des matériels industriels	3 010,00	3 009,00
28173	Constructions (mise à disposition)	40 250,00	40 096,00
28175	Matériel et outillage technique (mat)	5 000,00	4 935,00
28182	Matériel de transport	2 900,00	2 906,97
28183	Matériel de bureau et informatique	500,00	479,00
28184	Mobilier	400,00	375,00
28188	Autres	4 250,00	4 144,30
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
461	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	90 906,02	0,00	106 998,05	0,00	197 904,07

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 84 954,94
Ressources propres disponibles	IV 197 904,07
Solde	V = IV – II (3) 112 949,13

1 Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 39, 46 et 48 sont à détailler conformément au plan de comptes.

2 Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement à la commune ou l'établissement approprié, selon des provisions budgétaires.

3) Résultat algébrique.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	0,90	0,00	0,90
AGENTS MIS A DISPOSITION	C.B	3,00	0,00	3,00	0,90	0,00	0,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	1,00	13,00	2,34	1,60	3,94
AGENTS MIS A DISPOSITION	C.A	11,00	0,00	11,00	2,34	0,00	2,34
OUVRIER ENTRETIEN QUALIFIE	C	1,00	1,00	2,00	0,00	1,60	1,60
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		15,00	1,00	16,00	3,24	1,60	4,84

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la nomenclature (NOR : F11B95101D2C du 27 mars 1995). Les emplois fonctionnels sont équivalents complémentaires dans leur figure d'origine (2) Les catégories : A, B ou C
(3) Les emplois permanents à temps complet sont complétés par une unité. Les emplois à temps non complet sont complétés à hauteur de la quote de travail prévue par la délibération. Ordonnance
(4) L'équivalent des emplois à temps non complet est proportionnel à l'activité des agents mesurée par leur quote de travail et par leur pourcentage d'activité sur l'année
ETPT = Effectifs physiques * quote de travail * pourcentage d'activité sur l'année
(5) Les emplois non cités sont : les emplois à temps partiel à 80 % (tableau de travail n° 6), les emplois à temps partiel à 60 % (tableau de travail n° 7), les emplois à temps partiel à 40 % (tableau de travail n° 8), les emplois à temps partiel à 20 % (tableau de travail n° 9), les emplois à temps partiel à 10 % (tableau de travail n° 10), les emplois à temps partiel à 5 % (tableau de travail n° 11), les emplois à temps partiel à 2,5 % (tableau de travail n° 12), les emplois à temps partiel à 1,25 % (tableau de travail n° 13), les emplois à temps partiel à 0,625 % (tableau de travail n° 14), les emplois à temps partiel à 0,3125 % (tableau de travail n° 15), les emplois à temps partiel à 0,15625 % (tableau de travail n° 16), les emplois à temps partiel à 0,078125 % (tableau de travail n° 17), les emplois à temps partiel à 0,0390625 % (tableau de travail n° 18), les emplois à temps partiel à 0,01953125 % (tableau de travail n° 19), les emplois à temps partiel à 0,009765625 % (tableau de travail n° 20), les emplois à temps partiel à 0,0048828125 % (tableau de travail n° 21), les emplois à temps partiel à 0,00244140625 % (tableau de travail n° 22), les emplois à temps partiel à 0,001220703125 % (tableau de travail n° 23), les emplois à temps partiel à 0,0006103515625 % (tableau de travail n° 24), les emplois à temps partiel à 0,00030517578125 % (tableau de travail n° 25), les emplois à temps partiel à 0,000152587890625 % (tableau de travail n° 26), les emplois à temps partiel à 0,0000762939453125 % (tableau de travail n° 27), les emplois à temps partiel à 0,00003814697265625 % (tableau de travail n° 28), les emplois à temps partiel à 0,000019073486328125 % (tableau de travail n° 29), les emplois à temps partiel à 0,0000095367431640625 % (tableau de travail n° 30), les emplois à temps partiel à 0,00000476837158203125 % (tableau de travail n° 31), les emplois à temps partiel à 0,000002384185791015625 % (tableau de travail n° 32), les emplois à temps partiel à 0,0000011920928955078125 % (tableau de travail n° 33), les emplois à temps partiel à 0,00000059604644775390625 % (tableau de travail n° 34), les emplois à temps partiel à 0,000000298023223876953125 % (tableau de travail n° 35), les emplois à temps partiel à 0,0000001490116119384765625 % (tableau de travail n° 36), les emplois à temps partiel à 0,00000007450580596923828125 % (tableau de travail n° 37), les emplois à temps partiel à 0,000000037252902984619140625 % (tableau de travail n° 38), les emplois à temps partiel à 0,0000000186264514923095703125 % (tableau de travail n° 39), les emplois à temps partiel à 0,00000000931322574615478515625 % (tableau de travail n° 40), les emplois à temps partiel à 0,000000004656612873077392578125 % (tableau de travail n° 41), les emplois à temps partiel à 0,0000000023283064365386962890625 % (tableau de travail n° 42), les emplois à temps partiel à 0,00000000116415321826934814453125 % (tableau de travail n° 43), les emplois à temps partiel à 0,000000000582076609134674072265625 % (tableau de travail n° 44), les emplois à temps partiel à 0,0000000002910383045673370361328125 % (tableau de travail n° 45), les emplois à temps partiel à 0,00000000014551915228366851806640625 % (tableau de travail n° 46), les emplois à temps partiel à 0,000000000072759576141834259033203125 % (tableau de travail n° 47), les emplois à temps partiel à 0,0000000000363797880709171295166015625 % (tableau de travail n° 48), les emplois à temps partiel à 0,00000000001818989403545856475830078125 % (tableau de travail n° 49), les emplois à temps partiel à 0,000000000009094947017729282379150390625 % (tableau de travail n° 50), les emplois à temps partiel à 0,0000000000045474735088646189595751953125 % (tableau de travail n° 51), les emplois à temps partiel à 0,00000000000227373675443230947978759765625 % (tableau de travail n° 52), les emplois à temps partiel à 0,000000000001136868377216154739893798828125 % (tableau de travail n° 53), les emplois à temps partiel à 0,0000000000005684341886080773699468994140625 % (tableau de travail n° 54), les emplois à temps partiel à 0,00000000000028421709430403868497344970703125 % (tableau de travail n° 55), les emplois à temps partiel à 0,000000000000142108547152019342486724853515625 % (tableau de travail n° 56), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000710542735760096712433624267578125 % (tableau de travail n° 57), les emplois à temps partiel à 0,00000000000003552713678800483562168121337890625 % (tableau de travail n° 58), les emplois à temps partiel à 0,000000000000017763568394002417810840606689453125 % (tableau de travail n° 59), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000088817841970012089054203033447265625 % (tableau de travail n° 60), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000444089209850060445271015167236328125 % (tableau de travail n° 61), les emplois à temps partiel à 0,000000000000002220446049250302226355075836181640625 % (tableau de travail n° 62), les emplois à temps partiel à 0,000000000000001110223024625151113177537918088203125 % (tableau de travail n° 63), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000005551115123125555568887689590441015625 % (tableau de travail n° 64), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000027755575615627777844439495952205078125 % (tableau de travail n° 65), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000138777878078138889222197479761025390625 % (tableau de travail n° 66), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000693889390390694446110987398805126953125 % (tableau de travail n° 67), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000003469446951953472230554936994025634765625 % (tableau de travail n° 68), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000017347234759767361152774684970128173828125 % (tableau de travail n° 69), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000008673617379883680576387344248506408690625 % (tableau de travail n° 70), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000043368086899418402881936721242532043453125 % (tableau de travail n° 71), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000021684043449709201440968360621266402171875 % (tableau de travail n° 72), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000010842021724854600720484180310632010890625 % (tableau de travail n° 73), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000054210108624273003602420901553160054453125 % (tableau de travail n° 74), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000271050543121365018012104507765800272265625 % (tableau de travail n° 75), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000135525271560682509006052253882900136328125 % (tableau de travail n° 76), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000677626357803412545030261269414500681640625 % (tableau de travail n° 77), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000003388131789017062725151306347072503408203125 % (tableau de travail n° 78), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000016940658945085313625756531735362517041015625 % (tableau de travail n° 79), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000084703294725426568128782658676812558520578125 % (tableau de travail n° 80), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000042351647362713284064391329338406279260390625 % (tableau de travail n° 81), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000021175823681356642032195664669203396301953125 % (tableau de travail n° 82), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000105879118406783210160978323346016981509765625 % (tableau de travail n° 83), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000529395592033916050804891616730084907548828125 % (tableau de travail n° 84), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000002646977960169580254024458083650424537744140625 % (tableau de travail n° 85), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000013234889800847901272012290418252122688720703125 % (tableau de travail n° 86), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000066174449004239506360061452091261134443603515625 % (tableau de travail n° 87), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000000330872245021197531800307260456305672218017578125 % (tableau de travail n° 88), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000001654361225105987659001536302281528361090087890625 % (tableau de travail n° 89), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000008271806125529938295007681511407641805450439453125 % (tableau de travail n° 90), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000000041359030627649691475008407557038209027252197265625 % (tableau de travail n° 91), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000206795153138248457375042037785191045136260986328125 % (tableau de travail n° 92), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000001033975765691242286875210188925955225681304931640625 % (tableau de travail n° 93), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000000516987882845621143437605094462977612840665248671875 % (tableau de travail n° 94), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000025849394142281057171880254723148880642032612433828125 % (tableau de travail n° 95), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000000129246970711405285859401273615744403210163062169140625 % (tableau de travail n° 96), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000006462348535570264292970063680787220160722006108459375 % (tableau de travail n° 97), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000000032311742677851321464850318403936100803610030542296875 % (tableau de travail n° 98), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000000000161558713389256607324251592019680504018050152711484375 % (tableau de travail n° 99), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000807793566946283036621257960098402520090250763557421875 % (tableau de travail n° 100), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000000000040389678347314151831062898004920126004512538178871875 % (tableau de travail n° 101), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000201948391736570759155314490024600630022562690894390625 % (tableau de travail n° 102), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000000000010097419586828537957765724501230031501128134546875 % (tableau de travail n° 103), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000050487097934142689788828622500615000562640672734390625 % (tableau de travail n° 104), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000000000252435489670713448944143112500307500282033617171953125 % (tableau de travail n° 105), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000012621774483535672447220715625001500141016585859375 % (tableau de travail n° 106), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000006310887241767836223610357812500075000705082929296875 % (tableau de travail n° 107), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000000000031554436208839181118051789062500037500035254146484375 % (tableau de travail n° 108), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000000000015777218104419590559025894531250001875000176270732421875 % (tableau de travail n° 109), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000000000007888609052209795279512947265625000093750000881353662109375 % (tableau de travail n° 110), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000000000000039443045261048976397564736328125000046875000044067683109375 % (tableau de travail n° 111), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000000000001972152263052448819878236816406250000234375000220338415546875 % (tableau de travail n° 112), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000000000000986076131526224409939118408203125000011718750001101692077734375 % (tableau de travail n° 113), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000000049303806576311220496955920410156250000058593750005508460388671875 % (tableau de travail n° 114), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000000024651903288156110248477960205078125000029296875000275423019433828125 % (tableau de travail n° 115), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000000012325951644078055124238980102539062500001464843750001377115097169140625 % (tableau de travail n° 116), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000000000000061629758220390275621194900511968750000073242187500006885575485846875 % (tableau de travail n° 117), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000000000000000308148791101951378105974502559843750000366210937500034427877429234375 % (tableau de travail n° 118), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000000001540743955509756890529872512799218750000183105468750001721393871471875 % (tableau de travail n° 119), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000000000770371977754878445264936256399609375000009155273437500008606969357359375 % (tableau de travail n° 120), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000000000000000038518598887743922263246812819980468750000045776369375000043034846786796875 % (tableau de travail n° 121), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000000000000000019259299443871961131623406409990234375000002288818468750000215174233933984375 % (tableau de travail n° 122), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000000000000000009629649721935980565811703204995117187500000114440923437500001075871169669921875 % (tableau de travail n° 123), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000000000048148248609679902829058516024975589062500000057220461718750000053793558483499609375 % (tableau de travail n° 124), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000000000024074124304839951414529258012487794531250000002861023085937500000268967792417496875 % (tableau de travail n° 125), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000000000012037062152419975707264629006243897265625000000143051154296875000001344838962087484375 % (tableau de travail n° 126), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000000000000000000601853107620998785363231450312194863281250000000715255771484375000000672419481043746875 % (tableau de travail n° 127), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000000000000000030092655381049939268161572515609724316406250000003576278857421875000003362097405217234375 % (tableau de travail n° 128), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000000000000000000150463276905249696340807862578048621875000000178813942871093750000016810487026086171875 % (tableau de travail n° 129), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000000000000000000075231638452624848170403931279024310937500000021940697143546875000002040524351304309375 % (tableau de travail n° 130), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000000000000000003761581922631242408520196563951215468750000001097034857177343750000010202621756521484375 % (tableau de travail n° 131), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000000000000188079096131562120426009828197560773437500000054851742858867187500000051013108782607421875 % (tableau de travail n° 132), les emplois à temps partiel à 0,0000000000000000000000000000000000009403954806578106021300491409878038671875000000274258714294338281250000002550655439130371875 % (tableau de travail n° 133), les emplois à temps partiel à 0,000000000000000000000000000000000000470197740328905301065024570493901934375000000137129357147216914062500000012753277195651890625 % (tableau de travail n° 134), les emplois à temps partiel à 0,00000000000000000000000000000000000023509887016445265053251228524695096875000000068564678573609454687500000063766385978259453125

IV - ANNEXES	IV
ARRETE – SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 8
 Nombre de membres présents : 6
 Nombre de suffrages exprimés : 5

VOTE : Pour : 5
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de la convocation : 19/04/2023

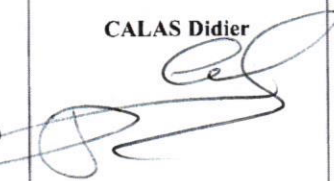
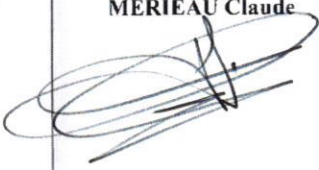
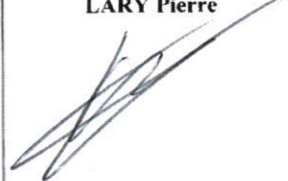
Présenté par La Vice-Présidente
 A Balaruc-les-Bains,

Le Président

Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session ordinaire le 12/05/2023

A Balaruc-les-Bains, le 12/05/2023

Les membres du CONSEIL d'administration

CANOVAS Gérard	LANET Brigitte 	FERNANDEZ Angel 	CALAS Didier 
DORLEANS Eddy	MERIEAU Claude 	LARY Pierre 	DUMAS Cathy

Certifié exécutoire par le Président

Compte tenu de la transmission en Préfecture le 27^{me} 05 et de la publication le

